

Bruxelles, le 22 décembre 1987

Note BIO (87) 359 AUX BUREAUX NATIONAUX
cc. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

Réunion de la Commission et
Rendez-vous de midi - 22 décembre 1987
(C. D. Ehlermann)

Lors du rendez-vous de midi, l'attention des journalistes a été attirée plus particulièrement sur les trois décisions suivantes:

1. La Commission a adopté la première lettre rectificative à l'avant-projet de budget 1988. Il s'agit d'une actualisation dans la ligne des documents COM (87) 100 et 101 du mois de février dernier pour tenir compte de l'intervention d'éléments nouveaux. La Commission se réserve expressément d'établir si nécessaire, une deuxième lettre rectificative. En ce faisant, elle poursuit sa ligne de pensée traditionnelle (IP (87) 597).

2. Comme promis au Conseil, la Commission a présenté avant cette fin d'année une proposition sur l'harmonisation des taxes pour camions. La proposition porte sur deux des trois éléments: (taxe de véhicule, taxe d'essence, péage) qui influencent ensemble la charge fiscale des transports de marchandise par route. La proposition porte sur la taxe de véhicule et sur le péage, la Commission ayant déjà proposé, en juillet dernier, une harmonisation du taux du carburant "diesel". (P 93). Elément à noter: Jusqu'ici, la fiscalité était fonction de la nationalité d'immatriculation du véhicule; elle sera, après l'adoption de la proposition de la Commission, fonction de la territorialité, c'est-à-dire du réseau routier réellement utilisé.

3. "EUROPARTENARIAT 88" EN IRLANDE

Cette action pilote est la première application de la nouvelle approche de réaliser la valorisation d'une région en retard par la promotion d'accords de coopération entre entreprises de cette région et entreprises d'autres régions de la Communauté (IP (87) 593).

Matériel diffusé:

-
- IP 582 - Opérations intégrées de développement aux Pays-Bas et en France
 - IP 584 - Agence spatiale européenne
 - IP 592 - Stabex
 - IP 593 - 1ère action pilote "Europartenariat 88" en Irlande

- IP 594 - Soutien financier pour l'infrastructure dans le domaine des transports
- IP 595 - Aide d'urgence en faveur du Maroc et de l'Algérie
- IP 596 - Signature PIM Molise (Italie)
- IP 597 - Lettre rectificatif à l'avant-projet de budget 1988
- IP 598 - Aide à la sidérurgie portugaise
- IP 599 - Aide: Noviboch/Belgique
- IP 600 - Aide: Thomson télécommunication/France
- P 93 - TRANSPORT: harmonisation des taxes
-
- P 94 - Préparation des jeunes à la vie active

Amitiés,


C.D. Ehlermann